

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance du 26 février 2020

Présents : Alain ROUQUET, Gilbert PEYRE, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, Gaston HUBIERE, Suzanne PALOMAR, Thierry CADENAT, Patricia ASSEMAT, Valérie CAMERIN, Jérôme COURTESSOLE, Laurent VERGER.

Absents : Henri PEJOUAN, Josiane MAILHOL, Stéphanie PIERRE, Jérôme PUJOL, Laurent VERGER.

1) Budget communal M14 - Compte administratif 2019 : le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du compte administratif et arrête les résultats définitifs ainsi qu'il suit :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2019						
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		362 622,01	143 295,74		143 295,74	362 622,01
Opérations de l'exercice	907785,56	1 119 535,51	1 869 285,11	1 493 781,97	2 777 070,67	2 613 317,48
Totaux	907 785,56	1 482 157,52	2 012 580,85	1 493 781,97	2 920 366,41	2 975 939,49
Résultats de clôture		574 371,96	518 798,88			55 573,08
Restes à réaliser			401 784,90	538 720,56		136 935,66
Totaux cumulés		574 371,96	2 414 365,75	2 032 502,53	2 920 366,41	3 112 875,15
RÉSULTATS DÉFINITIFS		574 371,96	381 863,22			192 508,74

2) Budget communal M14 - Compte de gestion 2019 : le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion du budget communal, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) Budget principal communal - Affectation des résultats 2019 : le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019	
Résultat de fonctionnement (M14)	
A- Résultat de l'exercice	211 749,95
B- Résultats antérieurs reportés	362 622,01
C- Résultat à affecter (A+B)	574 371,96
D- Solde d'exécution d'investissement - D 001 (déficit de financement)	518 798,88
E- Solde des restes à réaliser d'investissement	136 935,66
F- Déficit de financement (D+E)	381 863,22
G- Affectation en réserve R 1068 en investissement	381 863,22
H- Report en fonctionnement R002	192 508,74

- 4) **Plan local d'urbanisme – Enquête publique** : M. François PRESTAT, commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Montpellier, ne nous a pas à ce jour communiqué les dates de l'enquête publique dont il a la responsabilité.
- 5) **Immeuble 1,place Carnot – Procédure RHI** : la constitution du dossier, en vue de la présentation auprès de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) dans le cadre de la procédure de résorption de l'habitat insalubre (RHI), est en cours ; sous l'égide de la Préfecture de l'Aude – DDTM, l'Office public de l'habitat de l'Aude Habitat Audois et la commune finalisent le dossier et l'Etablissement public foncier (EPF) d'Occitanie se rapprochera du propriétaire pour procéder à l'acquisition de l'immeuble.
- 6) **Maison de santé pluri-professionnelle – Maîtrise d'œuvre** : la consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre de ce projet ; le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet CV Architecture (Alain CATHALA) de Carcassonne et à solliciter les subventions pour la réalisation de ce bâtiment prévu d'être implanté sur la parcelle AD 89, propriété de la commune, sise chemin des Amandiers.
- 7) **Aménagement de sécurité carrefour RD 6113/RD 213 – Mobilier urbain** : le conseil municipal renouvelle sa demande de subvention auprès de la Région Occitanie pour le mobilier urbain à implanter dans ce secteur.
- 8) **Questions diverses** :
- * **Maison de santé** : M. Xavier CRISNAIRE, délégué départemental de l'Agence régionale de santé (ARS), accompagné par le Dr BENOIT, lors d'une réunion de travail en mairie, le 30 janvier dernier, ont émis un avis très favorable sur l'avancement de ce dossier, à savoir la constitution de l'association des praticiens du secteur et l'implication de la commune dans ce projet d'investissement.
 - * **Aménagement carrefour RD6113/RD 213** : la réalisation de la couche de roulement de la chaussée de la RD 6113 et de la RD 213, effectuée par le Département, est programmée, si le temps le permet, dans la première semaine de mars.